



DESTINATAIRES : L'ensemble des utilisateurs des EBMD de la Montérégie

EXPÉDITEUR : Dr Michaël Lehoux, biochimiste clinique, PhD, CSPQ, FCACB, Chef du service clinique de biochimie intérimaire

DATE : 2026-03-31

OBJET : **Mise à jour de la procédure d'utilisation des glucomètres**

Par la présente, nous désirons vous informer qu'une mise à jour a été effectuée de la procédure PRO-DRL-BMD018-V2 *Procédure - Utilisation des glucomètres Accu-check Inform II*. Ce document s'applique à l'ensemble des utilisateurs des EBMD en Montérégie et sera en vigueur **dès le 13 avril 2026**.

Voici les bonnes pratiques à avoir lors de l'utilisation d'un glucomètre pour une glycémie capillaire

- L'employé et l'utilisateur doivent se **laver les mains avec de l'eau et du savon**;
- L'employé doit **porter des gants** lors du prélèvement et de l'utilisation du glucomètre;
- Toujours **inscrire la date d'expiration** des bouteilles de contrôles de qualité directement sur celle-ci (3 mois après ouverture);
- Essuyer la **première goutte** après la ponction;
- **Nettoyer** le glucomètre après utilisation;
- Consigner le résultat au dossier de l'utilisateur avec la **mention EBMD**;
- En cas de **valeur critique**, effectuer une **nouvelle mesure de glycémie capillaire** (après un nouveau lavage des mains de l'utilisateur) et/ou effectuer une analyse de glucose veineux au laboratoire;
- **Inscrire un commentaire** justifiant l'utilisation du ZBidon.

Veuillez aviser vos équipes de cette mise à jour. Toute personne effectuant des EBMD doit obligatoirement lire et mettre en application la procédure ci-jointe qui est disponible dans l'intranet de chacun des CISSS de la Montérégie.

Merci de votre collaboration.